

# Sita voit plus grand

Une demande d'extension de l'entreprise Sita FD qui reçoit des déchets industriels dangereux, fait actuellement l'objet d'une enquête publique sur deux communes. Elle souhaite poursuivre ses activités sur 20 ans et en ajouter de nouvelles.

L'entreprise Sita FD a déposé une demande afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre ses activités en ce qui concerne les « déchets industriels dangereux pour l'environnement ». Elle demande également à créer de nouvelles activités de valorisation sur son site historique qui se situe à cheval sur les communes de Pusey et Vaivre. Cette requête fait actuellement l'objet d'une enquête publique, avec des permanences d'un commissaire enquêteur en mairie des deux communes précitées\*.

Pour mémoire, de 1974 à 2005, le site a accueilli du stockage d'ordures ménagères. Cette exploitation est désormais terminée. Pleines, les alvéoles ont été hermétiquement closes mais font toujours l'objet d'une étroite surveillance pendant 30 ans.

À l'heure actuelle, le site reçoit des déchets industriels dangereux, avec une autorisation préfectorale de le faire jusqu'en octobre 2016. Il s'agit, par exemple, de cendres d'incinérateurs locaux, de boues d'épuration venant de clients industriels ou encore de l'amiante en provenance de désamianteurs. « Il n'y a pas de déchets radioactifs », insiste Céline Holdrinet, responsable du site. Avant d'assurer également que tous les déchets accueillis sont français, même si les camions qui les transportent sont souvent immatriculés à l'étranger. « J'ai eu beaucoup d'interrogations des visiteurs à ce sujet », assure Céline Holdrinet, qui ouvre régulièrement le site à la visite. « Il y a des bordereaux de suivi des déchets du producteur jusqu'à l'installation finale. En la matière, la traçabilité est absolue. »



■ Céline Holdrinet, responsable du site, indique l'emplacement faisant l'objet d'une demande d'extension.

Photo ER

## Prolongation sur 20 ans

Pour anticiper la fin prochaine de cette activité « déchets industriels », l'entreprise a demandé, dès avril 2015, une extension sur 20 ans mais avec un tonnage de 40.000 t en moyenne. « Le tonnage était autorisé à 75.000 t. Dans les faits, on a accueilli 58.000 t en 2008 mais la crise économique a réduit les apports. En 2014, le tonnage était de 35.000 t », chiffre Céline Holdrinet. Il a fallu un an de préparation pour mener à bien toutes les études réglementaires sur le bruit, la faune, la flore, la géologie... pour un coût total de 500.000 €. Les différents classeurs qui font état de toutes ces études ne sont donc pas là juste pour le décorum. Sur le site, un espace de 6 hectares est prêt à accueillir un nouveau casier avec plusieurs alvéoles pour ces 20 prochaines années. « L'emplacement est situé uniquement sur Pusey. Nous en avons déjà la maîtrise foncière. »

À cela, l'entreprise souhaite ajouter une nouvelle activité. Il s'agit de proposer des solutions de valorisation pour des gravats issus des déchetteries, des mâchefers (les restes compacts de l'incinérateur) et des terres polluées. Cette demande est également soumise à l'enquête publique.

Cette dernière se termine à la fin du mois de septembre. Le commissaire enquêteur rendra son avis à la préfète qui devrait prendre sa décision en début d'année prochaine. C'est du moins ce qu'espère Céline Holdrinet et ses 22 collaborateurs pour pouvoir commencer les travaux au plus vite...

Cécilia CHERRIER

